

Réf: Dossier N° 041950

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AML TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Attécoubé, AGBAN, Lot 260, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AML TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT Et pour la réalisation de l'objet social :

-L acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou pouvant en faciliter l extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, AGBAN, Lot 260, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DOUMBIA AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04270 du 30/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27452/GTCA/RC/2021 du 30/09/2021

